

15 parvis René-Descartes  
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
[www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr)

## Convocation – Ordre du jour

Lyon, le 26 février 2019,

Affaire suivie par la Direction des affaires juridiques et institutionnelles  
Site Descartes  
Mail : [conseil.administration@ens-lyon.fr](mailto:conseil.administration@ens-lyon.fr)

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon qui se tiendra le :

**14 mars 2019 de 9h15 à 13h00**

Salle des Conseils - Site Descartes, Lyon

L'ordre du jour est arrêté comme suit :

### **I. Procès-verbal de séance : PV du CA du 10 septembre 2018**

### **II. Décisions budgétaires et financières**

- II.1. Compte financier 2018 et affectation du résultat (+ rapport de gestion 2018 pour information)
- II.2. Cotisations et subventions
- II.3. Contrôle interne budgétaire et contrôle interne comptable : cartographie des risques et plans d'actions
- II.4. Dispositif carte achat

### **III. Décisions réglementaires**

- III.1. RIFSEEP
- III.2. Bilan social 2018
- III.3. Rapport d'activité 2018

- III.4. Calendrier de formation 2019-2020
- III.5. Tarifs spécifiques 2019-2020
- III.6. Tarification de formation continue
- III.7. Montants du support financier dont les doctorants inscrits à l'ENS de Lyon doivent bénéficier
- III.8. Reconnaissance de l'engagement étudiant
- III.9. Règlement Intérieur
- III.10. Modalités d'indemnisation des professeurs invités
- III.11. Demandes de dispense totale ou partielle de l'obligation de remboursement d'anciens élèves en situation de rupture d'engagement décennal
- III.12. Désignation des grands électeurs à la COMUE
- III.13. Charte déontologique des métiers de la recherche
- III.14. Logement de fonction
- III.15. Composition des instances
- III.16. Subventionnement des repas de la Cafétéria CROUS Gerland ISFA

#### IV. Points d'information

- IV.1. Idex
- IV.2. Admissions en non-valeur
- IV.3. Démissions d'élèves
- IV.4. Remise gracieuse

#### V. Questions diverses

Je vous rappelle que les dispositions relatives à la représentation des membres du conseil par mandat prévues par le règlement intérieur sont applicables (procuration en annexe).

Je vous remercie de bien vouloir m'informer rapidement de votre présence le jeudi 14 mars 2019.

L'ensemble des pièces pouvant éclairer les débats est consultable sur la plateforme dédiée au conseil d'administration à l'adresse suivante : <https://ged.ens-lyon.fr/nuxeo/login.jsp>. Je vous rappelle que vous avez reçu par message électronique les informations de connexion nécessaires (identifiant et mot de passe).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François Pinton